

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 6 juin 2023

Délibération n°22 - 2023 relative à l'inscription du DU Droit, laïcité et cultures monothéistes au répertoire spécifique France Compétences

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2017-756 du 3 mai 2017 relatif aux aumôniers militaires, hospitaliers et pénitentiaires et à leur formation civile et civique,

Vu l'arrêté du 5 mi 2017 modifié par arrêté du 27 février 2023 relatif aux diplômes de formation civile et civique suivie par les aumôniers militaires hospitaliers et pénitentiaires et fixant les modalités d'établissement de la liste de ces formations,

Le conseil d'administration de l'université Reims Champagne-Ardenne approuve l'inscription du DU Droit, laïcité et cultures monothéistes au répertoire spécifique de France Compétences.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	25
Majorité absolue	19	Membres représentés	5
Nombre de pouvoirs	5		

Décompte des suffrages

Votants	30	Pour	30	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation



Le vice-président du conseil d'administration
Olivier DUPERON

Document en annexe au présent extrait : Dossier DU Droit laïcité et cultures monothéistes

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 12/06/23

Document mis en ligne le : 12/06/23